

DELIBERATION CFVU013-2017

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 3 février 2017.

Objet de la délibération : Création du diplôme inter-universitaire « Pharmacie clinique : des concepts à la pratique »

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 13 février 2017 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

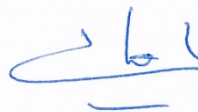
La création du diplôme inter-universitaire « Pharmacie clinique : des concepts à la pratique » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

A Angers, le 13 février 2017

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le **21 février 2017**

Pharmacie Clinique : Des concepts à la pratique

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES – DESC _ CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE

- Création
- Renouvellement
- Modification
- Suppression

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis du Bureau FCS		En date du : 17 novembre 2016
Avis du Conseil d'UFR		En date du : 19 janvier 2017
Avis du CEVU		En date du : 13 février 2017
Avis du CA		En date du : 28 février 2017

Reçu aux services centraux le

Identification

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR Santé

Unité de Formation Continue en Santé

16, Bd Daviers

49045 Angers Cedex 01

Contact : Karine LE FLOC'H

Téléphone : 02 44 68 86 83

E-mail : karine.lefloch@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE

Néant

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

Université de Nantes - UFR Pharmacie

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	Etablissements de Santé ARS Pays de la Loire Ordre des Pharmaciens PDL URPS Pharmacien PDL

I MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	x

I ENSEIGNANTS RESPONSABLES :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Dr Dominique NAVAS, Pharmacien	Université de Nantes	MCU-PH	02 40 08 42 47 ou 02 40 08 41 54	dominique.navas@univ-nantes.fr
Dr David FELDMAN, Pharmacien	Université de Nantes	MAST	02 40 08 46 37	david.feldman@chu-nantes.fr
Dr Jean-François HUON Pharmacien	Université de Nantes	AHU	02 53 00 91 97	jean-francois.huon@univ-nantes.fr
Pr Sébastien FAURE Pharmacien	Université d'Angers	PU	02 41 22 67 40	sebastien.faure@univ-angers.fr
Dr Frédéric MOAL Pharmacien	Université d'Angers	PH	02 41 35 49 56 (LD) 02 41 35 35 44 (secrétariat)	frmoal@chu-angers.fr

La coordination sera assurée par David FELDMAN pour Nantes et Frédéric MOAL pour Angers.

I DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2017/2018
Début des cours : Novembre 2017

I LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

2016/2017 : Université de Nantes
2017/2018 : Université d'Angers

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Karine LE FLOCH, karine.lefloch@univ-angers.fr , 02 44 68 86 83	Marion FERRAND, marion.ferrand@univ-angers.fr , 02 41 73 58 76
Nantes		Aurélie DENTAS, aurelie.dentas@univ-nantes.fr , 02 53 48 41 07

Contexte / Opportunité / Originalité

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, étude de besoins des professionnels...). Analyse du besoin.

Il n'existe pas d'offre avec un contenu comparable dans le Grand Ouest. Les UFR de Pharmacie de Nantes et d'Angers sont demandeuses d'une mutualisation d'une offre de cette nature.

Etude benchmark :

ELEMENTS DE BENCHMARK	UNIVERSITES				La formation en général (moyenne)	NANTES-ANGERS
	Paris-Descartes	Université de Picardie-Jules Verne	Université de Grenoble	Faculté de Pharmacie de Lyon		
Intitulé du DU/DIU	DU Pharmacie clinique : stratégie thérapeutique, optimisation du traitement, suivi du patient	DU Pharmacie clinique à l'hôpital et à l'officine	DU Pratiques avancées en pharmacie clinique	DU Pharmacie clinique oncologique		DIU Pharmacie clinique, des concepts à la pratique
Heures d'enseignements	100 h 1/2 journée/semaine pdt 8 mois	120 h 8 mois (1 semaine de formation générale + 10 journées)	133 h 19 jrs	123 h 2 jrs/semaine pdt 9 mois	118 heures de formation	100h
Nombre d'étudiants	40	30	20	30	30 stagiaires	10 stagiaires
Tarifs	FC: 1300 [1600 euros] FI : 650 [950 euros] + frais d'inscription (estimés à 300 euros, cf. service public)	FC : 1200 euros FI : 600 euros (frais d'inscription universitaire inclus)	FC : 1445 euros FI 505 euros	FC : 1200 (1500) FI : 500 (900) + frais d'inscription (estimés à 300 euros, cf. service public)	Tarifs FC : 1415 euros FI : 685 euros	FC : 1650 euros FI : 1237,5 euros
Liens/sources	http://www.scfc.parisdescartes.fr/index.php/descartes/formations/pharmacie/pharmacie-d-officine/du-pharmacie-clinique-strategie-therapeutique-optimisation-du-traitement-suivi-du-patient/%28langage%29/fre-FR	https://www.u-picardie.fr/dep/infocentre/gestion/documents/pdf/fiches/fiche_55_1.pdf	http://www.anepc.org/wp-content/uploads/2013/07/GRENOBLE_DU_pclinique.pdf	http://spb.univ-lyon1.fr/medias/fichier/plaquette-du-pharmacie-clinique-oncologique-2015-2016_1450285823827.pdf		

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation

- Formation Initiale Formation Continue

Fiche Rome : Pharmacie (J1202)

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

1. Les professionnels de santé en activité
2. Les professionnels de santé demandeurs d'emploi (le DIU peut permettre le retour à l'emploi pour une carrière officinale)
3. Les étudiants du troisième cycle des études pharmaceutiques

Métiers visés par la formation

- Pharmaciens hospitaliers exerçant en établissement de Santé public ou privé
- Internes de Pharmacie
- Pharmaciens officinaux

Diplôme exigés pour un accès de droit

Bac +5

Conditions de Validation d'acquis :

VAE : Néant

VAP : Néant

Niveau d'entrée au diplômeIV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau **Niveau de sortie au diplôme**IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau Bac +6**Cycle du diplôme**1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum)

25 personnes

Seuil d'ouverture (effectif minimum)

13 personnes

Procédure de recrutement**Composition de la commission de recrutement :**

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Pr Sébastien FAURE Pharmacien	Angers	PU	sebastien.faure@univ-angers.fr
Dr Frédéric MOAL Pharmacien hospitalier	Angers	PH	frmoal@chu-angers.fr
Dr Laurence SPIESSER Pharmacien hospitalier	Angers	PH contractuelle	laspiesser-robelet@chu-angers.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV....

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission pédagogique de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

Former les pharmaciens aux concepts actuels de pharmacie clinique pour une mise en pratique dans leur activité quotidienne, afin de répondre aux nouvelles missions du pharmacien.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

Préciser les compétences que le stagiaires pourra mettre en œuvre à l'issue de sa formation (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

- Maîtriser les concepts et méthodes en pharmacie clinique
- Savoir s'adapter aux populations particulières (sujet âgé, enfant, femme enceinte...)
- Savoir mettre en application ses savoirs sur les pathologies les plus fréquentes

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 103,5 heures

Enseignements théorique et pratique : 73.5 h

Stage : néant

Autres (simulation, e-learning...) : 30 h de Travail personnel (dont 2 h de tutorat et 1 journée de soutenance collective)

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaire

Autre : précisez

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

Novembre N à fin juin N+1

PROGRAMME DETAILLE

Joindre le programme détaillé (Thèmes abordés, modules, volume horaire, nom des intervenants par module etc.) et le calendrier détaillé

Si la formation est en partie

Intégrer le modèle Excel complété

Le DU « Pharmacie Clinique : des concepts à la pratique » repose sur 4 modules :

Module 1 : Concepts et méthodes (17h30 – 2 jours)

Module 2 : Spécificités des populations particulières (14 h – 2 jours)

Module 3 : Approche par pathologie (42 h - 6 jours organisés en 12 modules de ½ journée)

Ce module 3 fonctionne avec un binôme d'intervenants (médecin – pharmacien). Le binôme n'est pas nécessairement identique d'une promotion à l'autre. Si les compétences sont présentes dans les 2 villes, le binôme change chaque année. Sinon, on conserve le binôme. De manière générale, les intervenants sont susceptibles de changer (en fonction des disponibilités, des modifications pédagogiques, des feedback des stagiaires, etc.). Les intervenants sont définis au moment de la conception du planning.

Module 4 : Travail personnel – tutorat - retour d'expérience journée de présentation à l'ensemble des participants (30 h)

Compétences attendues	Contenu	Jour	Horaires	Heures Maquettes Face à Face		Heures payées et taux			Intervenant	Qualité - Statut	Etablissement d'appartenance	
				CM	TD	TP	CM	TD				TP
Module 1 : Concepts et méthodes (17h30 – 2 jours)												
Maîtriser le vocabulaire, les concepts et méthodes en pharmacie clinique, au regard notamment des publications de la Société Française de Pharmacie Clinique. À l'issue du module 1, les participants pourront collaborer de façon efficace à des travaux de pharmacie clinique.	Introduction du DIU, objectifs, fonctionnement			1		0			David FELDMAN*	MAST	NANTES	
	Conciliation médicamenteuse			2,5		2,5			Frédéric MOAL	PH	ANGERS	
	Interactions médicamenteuses			2		2			Laurence SPIESSER ROBELET	PHC	ANGERS	
	Analyse pharmaceutique			2,5		2,5			Frédéric MOAL	PH	ANGERS	
	Interventions pharmaceutiques			2,5		2,5			Frédéric MOAL	PH	ANGERS	
	Grands principes d'ETP			3		3			Laurence SPIESSER ROBELET	PHC	ANGERS	
	Entretiens pharmaceutiques			2		2			David FELDMAN*	MAST	NANTES	
	Observance			2		2			Laurence SPIESSER ROBELET	PHC	ANGERS	
TOTAL MODULE 1				17,5		16,5						
Module 2 : Spécificités des populations particulières (14h – 2 jours)												
Maîtriser la mise en application des concepts et méthodes en pharmacie clinique dans les différents cas de figure (enfants, sujets âgés, insuffisance rénale, insuffisance hépatique, grossesse, allaitement). À l'issue du module 2, les participants pourront adapter leur pratique au quotidien aux différentes populations particulières rencontrées dans l'exercice hospitalier et/ou ambulatoire.	Pédiatrie			3		3			Dominique Navas*	MCU PH	NANTES	
	Gériatrie			3		3			Aline LEPELLETIER*	PH	NANTES	
	Insuffisance rénale			3		3			Nicolas JANUS ou Blandine ALOY (ICAR PARIS)*	PH	PARIS	
	Insuffisance hépatique			1		1			Frédéric MOAL	PH	ANGERS	
	Grossesse Allaitement			4		4			Laurence SPIESSER ROBELET	PHC	ANGERS	
	TOTAL MODULE 2				14		14					
Module 3 : Approche par pathologie (42h – 6 jours – 12 modules d'1/2 journée)												
Maîtriser la mise en application des concepts et méthodes en pharmacie clinique dans les pathologies les plus fréquentes, notamment les maladies chroniques. À l'issue du module 3, les participants maîtriseront l'essentiel de la physiopathologie des maladies, les stratégies thérapeutiques recommandées, ainsi que l'approche éducative appropriée.	Maladies cardiovasculaires			4		4			Sébastien FAURE	PU	ANGERS	
						4			Aïm FÜRBER	PUPH	ANGERS	
	Cancers et soins de support			3,5		3,5			Catherine DEVYS	PH	ANGERS	
						3,5			David FELDMAN*	MAST	NANTES	
	Appareil respiratoire			3,5		3,5			Laurence SPIESSER ROBELET	PHC	ANGERS	
						3,5			médecin à définir	PH	ANGERS	
	Diabète			3,5		3,5			Sébastien FAURE	PU	ANGERS	
						3,5			médecin à définir	PH	ANGERS	
						3,5			Frédéric MOAL	PH	ANGERS	
	VIH / VHC		VHC	5		1,5			Isabelle FOUCHARD-HUBERT	PH	ANGERS	
			VIH			2			Pierre ABGUEGUEN	PH	ANGERS	
	Antibiothérapie			3,5		3,5			Frédéric MOAL	PH	ANGERS	
						3,5			Pierre ABGUEGUEN	PH	ANGERS	
	Vaccins			3,5		3,5			Frédéric MOAL	PH	ANGERS	
						2			Serge FANELLO	PU PH	ANGERS	
						2			Bertrand LEBOUCHER	PH	ANGERS	
	Neurologie et migraine			5		5			Nicolas CLERE	MCU	ANGERS	
						5			Christophe VERNY	MCU - PH	ANGERS	
	Santé mentale et addictions			3,5		3,5			Sophie ARMAND-BRANGER	PH	ANGERS	
						3,5			médecin à définir	PH	ANGERS	
Maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI)			3,5		3,5			Frédéric MOAL	PH	ANGERS		
					3,5			Nina DIB ou Elodie METIVIER-CESBRON	PH	ANGERS		
Transplantation			3,5		3,5			David FELDMAN*	MAST	NANTES		
					3,5			Dominique Navas*	MCU PH	NANTES		
TOTAL MODULE 3				42		81,5						
Module 4 : Travail personnel / Retour d'expérience en vue de présentation à l'ensemble des participants												
Encadrement du mémoire, article, poster, présentation orale	Tutorat : entretiens préparatoires à la soutenance du mémoire			2		13			David FELDMAN*	MAST	NANTES	
						13			Frédéric MOAL	PH	ANGERS	
	Soutenance : échanges de pratiques et de concepts théoriques				7		3			Sébastien FAURE	PU	ANGERS
							3			Frédéric MOAL	PH	ANGERS
							3			Dominique NAVAS*	MCU PH	NANTES
							3			Laurence SPIESSER ROBELET	PHC	ANGERS
							3			Jean-François HUON*	AHU	NANTES
	Travail personnel (bibliographie, enquête de terrain, etc.)			21		0			David FELDMAN*	MAST	NANTES	
TOTAL MODULE 4					30	44						
TOTAL					103,5	0	156	0				

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composition de l'équipe pédagogique formant le conseil pédagogique de la formation diplômante
 Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire.
 Les intervenants doivent joindre leur CV précisant leur expérience sur le thème de la formation
 Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement
 Attention à la limite d'âge pour les vacataires

Nom des intervenants	Prénom des intervenants	Profession	Coordonnées Structure / Etablissement	Statut (Fonct UA, Fonct Hors UA, vacataire)	Nombre d'heures TD au total
ABGUEGUEN	Pierre	PH	CHU ANGERS	PH	5,5
ARMAND-BRANGER	Sophie	PH	CHU ANGERS	PH	3,5
CLERE	Nicolas	Enseignant Chercheur	UFR SANTE - UA	MCU	5
DEVYS	CATHERINE	PH	CHU ANGERS	PH	3,5
FANELLO	Serge	PU PH	UFR SANTE - UA et CHU ANGERS	PU PH	2
FAURE	Sébastien	Enseignant Chercheur	UFR SANTE - UA	PU	10,5
FELDMAN	David	Pharmacien Hospitalier	UNIVERSITE DE NANTES	MAST	25
FOUCHARD-HUBERT	Isabelle	PH	CHU ANGERS	PH	1,5
FURBER	Alain	PU PH	UFR SANTE - UA et CHU ANGERS	PU PH	4
HUON	Jean-François	PH	CHU NANTES	AHU	3
LEBOUCHER	Bertrand	PH	CHU ANGERS	PH	2
LEPELLETIER	Aline	Pharmacien Hospitalier	CHU NANTES	PH	3
MOAL	Frédéric	Pharmacien hospitalier	CHU ANGERS	PH	63
DIB ou METIVIER-CESBRON	Nina ou Elodie	PH	CHU ANGERS	PH	3,5
JANUS ou ALOY	Nicolas ou Blandine	PH	ICAR PARIS	PH	3
NAVAS	Dominique	Enseignant Chercheur	UNIVERSITE DE NANTES	MCU PH	9,5
SPIESSER ROBELET	Laurence	PHC	CHU ANGERS	PHC	18
VERNY	Christophe	MCU PH	UFR SANTE - UA et CHU ANGERS	MCU PH	5
Médecin à définir		PH	CHU ANGERS	PH	10,5
TOTAL					181

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Préciser l'organisation des modules, les méthodes et outils pédagogiques utilisés lors de ce dispositif.

Pour les DIU préciser le mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités.

Pour les stages, précisez les lieux « agréés » s'il y en a.

Le DU « Pharmacie Clinique : des concepts à la pratique » composé de 4 modules sera réalisé à raison de 2 jours par mois les jeudis et vendredis.

La première promotion 2016/2017 a lieu à Nantes.

En 2017/2018 la promotion sera pilotée et gérée par l'Université d'Angers. Les cours se dérouleront dans les locaux de l'UFR Santé.

Thème et modalités du mémoire ou article :

Au terme des journées, le stagiaire devra produire au choix :

- Un mémoire d'environ 15 pages
- Ou un article

Le choix du thème de mémoire des participants sera validé par les coordonnateurs. La possibilité d'un travail collaboratif est validée pour peu que le sujet s'y prête et que chacun des stagiaires présente individuellement une partie significative du travail.

Le document produit par chaque stagiaire pourra être déposé sur l'espace moodle du DIU créé pour les échanges d'ordre pédagogiques, logistiques et organisationnels.

Le mémoire devra être rendu au plus tard pour la mi-mai de chaque année.

Ces mémoires ou articles donneront lieu à la présentation d'un poster avec présentation orale ou une soutenance de mémoire sous forme de communication orale lors d'une journée organisée en juin devant un jury et l'ensemble des stagiaires qui pourront se nourrir de ces projets pour les réinvestir ou non dans leur travail.

Tutorat :

Chaque stagiaire sera encadré par un enseignant du DU. Aussi, le thème du mémoire et le choix de l'encadrement devront être amorcés/décidés dès le 1er module de cours.

Le tutorat sera composé :

- d'une partie collective pendant le module 1 (présentation des règles de choix des thèmes et sujets) et dans le module 3 (échanges autour des sujets des participants).
- d'une partie individuelle assurée par les coordonnateurs, estimée à 2h par participant. Ce tutorat individuel se fera sur rendez-vous. La possibilité d'un accompagnement à distance (téléphone, visio-conférence) est validée, notamment pour les stagiaires éloignés géographiquement.

Evolution possible de ce DIU :

Afin de réduire les frais de déplacements des intervenants et optimiser l'organisation en présentiel certains enseignements pourront être à l'avenir dispensés en :

- Visio-Conférence : pour certains des Cours Magistraux
- E-learning : les enseignements concernés restent à définir. Il faudra également comptabiliser, dans le budget prévisionnel, le temps monopolisé par l'intervenant pour réaliser les modules ainsi que le coût TICES.

MODALITES DE CONTRÔLE DES COMPETENCES et DE VALIDATION

Les examens sont organisés par l'Université organisatrice du DIU et ce en alternance Nantes/Angers.

I EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire). Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ? (Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)

Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Ecrit sur table (QCM, QROC, cas cliniques) évaluation des connaissances (1 heure) période	1	Ecrit	Noté sur 50 points
Mémoire (15 pages) ou article à rendre mi-mai N+1	1	Ecrit	Noté sur 50 points
Epreuve portant sur une soutenance avec un poster commenté ou une communication orale en juin N+1		Oral de 15 minutes (soit 10 min de présentation et 5 min de questions)	

Les soutenances seront présentées devant l'ensemble de la promotion du DIU sur le site universitaire d'inscription.

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme (ex : moyenne générale, moyenne à chaque épreuve, admissibilité après écrit)

Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ? Si oui quelles épreuves sont concernées ? Pour quelle durée ? Dans quelles conditions ?

Pour être déclaré admis au DIU Pharmacie Clinique des concepts à la pratique, il faut :

Avoir obtenu la note de 25 points à chacune des deux épreuves (orale et écrite), soit une note finale égale ou supérieure à 50/100.

Les diplômes seront délivrés par l'Université d'inscription du stagiaire.

Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

Préciser les éventuelles exceptions :

I COMPOSITION DU JURY DE DIPLOME :

Pour information : Composition du jury de l'examen

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

Le président est nommé en début de chaque année universitaire en fonction du lieu de déroulement du diplôme.

Composition pour Angers pour 2018 :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Président Pr Sébastien FAURE Pharmacien	Angers	PU	sebastien.faure@univ-angers.fr
Vice-Président Dr Frédéric MOAL Pharmacien hospitalier	Angers	PH	frmoal@chu-angers.fr
Dr Dominique NAVAS, Pharmacien	Nantes	MCU-PH	Dominique.navas@univ-nantes.fr
Membre Dr Laurence SPIESSER Pharmacien hospitalier	Angers	PH contractuelle	laspiesser-robelet@chu-angers.fr
Membre Dr Jean-François HUON	Nantes	AHU	Jean-francois.huon@univ-nantes.fr
Membre Dr David FELDMAN, Pharmacien hospitalier	Université de Nantes	MAST	david.feldman@chu-nantes.fr

I SECONDE SESSION

Préciser s'il y a possibilité d'une seconde session ou d'un redoublement et les conditions (période, cadre)

- Il n'y a pas de note éliminatoire
- Le candidat repasse les épreuves pour lesquelles il n'a pas obtenu 25pts/50
- Le candidat ne sera admis à se présenter en seconde session que s'il a échoué à la première ou s'il justifie son absence par un cas de force majeure

I REDOUBLEMENT

Concernant les demandes de réinscriptions l'année suivante liées à des cas de forces majeures ayant empêchées les stagiaires à pouvoir participer à l'une des sessions d'examens de juin ou septembre conduisant à la non validation du diplôme (maladie, accident...), les demandes seront acceptées de façon exceptionnelle et devront être motivées.

La réinscription aura lieu à l'Université d'origine.

Par contre, les épreuves auront lieu dans l'Université où se déroule le DU de l'année concernée.

Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

Inscription au RNCP

Oui Non En cours

Tarif

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Formation initiale : 1040 €

Formation continue :

Financement individuel : 1460 €


Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 1460 €

Redoublement : 220 € (**Hors Droits Universitaires**)

Tarif au module : € (Pas de Droits Universitaires)

Non concerné

BUDGET PRÉVISIONNEL

		FORMATION CONTINUE						
DIU Pharmacie clinique : des concepts à la pratique								
UFR SANTE								
		Niveau	L & LP	M		Validité		
			1	0		1		
RECETTES		avec des tarifs formations hors droits ministériels					16 460,00 €	
Inscription à la totalité de la formation		nb. stagiaires	Tarif	Total				
	Financement entreprise/Opca	7	1 460,00 €	10 220,00 €				
	Sans financement	6	1 040,00 €	6 240,00 €				
	Total :	13		16 460,00 €				
		nb. inscriptions	Tarif	Total				
	Inscription par module			-		€		
DÉPENSES							11 522,00 €	
>> Poste personnel enseignants								
Responsabilité pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD				
641	Enseignants titulaires	0	0	0		- €		
642	Autres intervenants	25	25	25		1 452,25 €		
	Sous-total	0	25	25		1 452,25 €		
Enseignement								
641	Enseignants titulaires	63	63	63		2 706,48 €		
642	Autres intervenants	93	93	93		5 402,37 €		
	Sous-total	0	156	156		8 108,85 €		
Prestation de service		nb. jours	tarif journalier					
	Intervenant					- €		
		Total poste personnel :		181	9 561,10 €			
>> Fonctionnement								
606	Achat, fourniture et matériaux							
613	Location				Heures TD	Coût employeur		
618	Reprographie / Documentation	200,00 €			Fonctionnaire	42,96 €		
623	Publicité / Communication	897,90 €			Salarié secteur priv	58,09 €		
624	Transports				(1h CM =1,5h TD)			
625	Déplacement, missions, réception	863,00 €						
626	Frais postaux	-	€					
628	Divers	-	€					
	Total fonctionnement :	1 960,90 €						
Contribution FC		9%		1 481,40 €				
Contribution UFR SANTE		21%		3 456,60 €				
Droits de base universitaires vers DFC		13		134,00 €		1 742,00 €		
DIFFÉRENTIEL pour la Composante				-		€		

Marketing/Communication/Commercialisation

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Merci de réfléchir d'ores et déjà à vos propres réseaux qui seront à solliciter en lien avec votre DU ainsi que les contacts à activer

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

Diffusion par l'Ordre des pharmaciens dans le bulletin, URPS

Envoi à notre fichier pharmaciens 49/53/72

Syndicat internes

Par le biais des répartiteurs : diffusion de notre carte postale

Envoi à toutes les facultés de pharmacie d'une affiche A4 et A3, flyers, plaquettes.

Chef de service des Pharmacies à Usage Intérieur (Hôpitaux, cliniques)

La DIFE association pharmaciens hospitaliers site internet dédié à la diffusion d'information / M. MOAL est abonné il pourra transmettre l'info par ce biais.

Relais par la société français de pharmacie clinique (SFPC)

Relais par l'Association de pharmacie hospitalière de l'Ouest (APHO), M. MOAL est le Président

Envoi à nos internes en pharmacie

Envoi au CH et CHU, cliniques et Ephad

Choix d'une photo sur fotolia

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

- - : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	- -	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	- -	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	- -	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ?				
<i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i>				